

Madame la députée / Monsieur le député,

Nous avons déjà eu l'occasion d'échanger dans le cadre de notre plateforme régionale sud-est de lutte contre les paradis fiscaux en avril dernier et nous avons eu le plaisir de recevoir plusieurs réponses de députés (es) de votre groupe majoritaire montrant l'intérêt porté à notre démarche

Nous vous recontactons au sujet d'un amendement **mis à l'examen dans le PLFR3 visant à conditionner les aides d'Etat** à la transparence fiscale pour s'assurer que les entreprises qui reçoivent un soutien public ne pratiquent pas d'évasion fiscale

A ce sujet le CCFD Terre Solidaire membre de notre collectif nous a communiqué sa position sur la **Transparence fiscale et lutte contre l'évasion fiscale** :

« Alors que les finances publiques sont fortement mobilisées pour soutenir les entreprises dans cette situation de crise exceptionnelle, il serait inacceptable que les entreprises qui bénéficient de ce soutien public déplacent artificiellement leurs bénéfices pour échapper l'impôt. **Le ministre de l'Economie a présenté une mesure à ce sujet fin avril, mais celle-ci risque malheureusement d'avoir un effet très limité**, puisqu'elle repose sur une liste de paradis fiscaux très limitée et sans aucun paradis fiscal européen. **Il est nécessaire de renforcer cette mesure de conditionnalité avec la transparence fiscale**, pour demander aux grandes entreprises qui bénéficient d'une aide publique de procéder à un "reporting pays par pays public" : publier certaines informations sur leurs activités et les impôts qu'elles payent dans tous les pays où elles opèrent. Cette mesure permettrait aux parlementaires, journalistes, ONG et citoyens et citoyennes dans leur ensemble de s'assurer que les impôts payés par les entreprises correspondent à leurs activités réelles. Les grandes banques françaises et européennes procèdent déjà à un tel reporting chaque année depuis loi bancaire de 2012 puis la directive bancaire de 2013, et la coalition "Global reporting initiative", référence en termes de développement durable, a développé un standard en ce sens avec le soutien d'investisseurs ».

Pouvez-vous nous préciser votre position sur l'amendement n°1637 du projet de loi 4I de Finances pour créer cette conditionnalité du soutien public à la transparence fiscale des grandes entreprises ?

C'est aussi pour nous l'occasion de vous joindre le courrier d'un député d'une autre région mais qui résume assez bien la réflexion de nous entendons poursuivre avec vous pour aider à la prise de nouvelles décisions de lutte contre l'évasion fiscale.

En effet, de nouvelles initiatives au sein de votre parti, en lien avec d'autres députés (es) de l'opposition partageant les mêmes préoccupations sur ce sujet et capables de s'unir, permettront de combattre avec plus de vigueur l'évasion fiscale. L'expérience de notre propre diversité dans notre collectif nous incite à croire que cela est possible. Aussi, nous sommes prêts à maintenir le contact avec vous au-delà de cet amendement dont il est question aujourd'hui.

Veillez recevoir, madame, monsieur les députés (es) nos meilleures salutations